



GOUPIL

Le journal du CPN « Connaître et Protéger la Nature » de la Vallée du Sausseron



Grenouille agile

NUMERO SPECIAL

CRAPAUDUC DE FROUVILLE



NUMERO 42 - octobre 2021

2021 - MISE EN PLACE DU CRAPAUDUC DE FROUVILLE

La rue de Labbeville à Frouville est identifiée depuis de nombreuses années comme obstacle à la migration des amphibiens qui rejoignent les mares en période de reproduction, avec des lieux de pontes situés de chaque côté de la route (mare sur la parcelle communale et étangs privés, voir carte ci-dessous).

Les associations CPNVS et IASEF ont mis en place ces dernières années, avec la mairie de Frouville et le Parc naturel régional du Vexin français, des mesures de sauvegarde comme la fermeture de la route en période de migration.

Ces mesures s'avérant très contraignantes et insuffisantes, la commune de Frouville a décidé de réaliser un crapauduc permanent (caniveau béton le long de la route et passage souterrain) avec l'aide financière de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et du Parc naturel régional du Vexin français, et l'appui technique des associations et des techniciens du Parc.

Pour cette 1^{ère} année l'équipement est partiel et provisoirement complété par une bâche sur une partie du linéaire pour optimiser le dispositif. Des seaux placés derrière cette bâche permettent de récupérer les amphibiens pour les compter et ensuite de leur faire traverser la route.



En vert : le crapauduc.

En bleu et orange : les bâches et les seaux marqués S.

S1 à S5 en bleu : migration de la partie forestière vers les étangs (migration aller*).

S6 à S11 en orange : migration de la zone des étangs vers la zone des mares pédagogiques (migration retour*).

SA et SB en bleu : deux seaux ayant pour but de contrôler une migration en dehors des zones précédentes.

*identifiée comme telle selon les dates de migration

Grâce à une importante mobilisation des adhérents de nos 2 associations et des habitants de Frouville et des alentours, les bâches ont été posées en un temps record et le suivi des seaux a été réalisé sans difficulté.



Le suivi s'est effectué du 21 février au 14 avril selon deux protocoles :

- Un passage chaque matin pour relever les seaux, compter et relâcher les amphibiens.
- Un passage certains soirs propices pour compter les amphibiens sur la route et surveiller les dispositifs et ainsi contrôler leur bon fonctionnement. A noter pour cette saison 2021 le très faible nombre de jours favorables aux passages des amphibiens, la majeure partie en raison de conditions climatiques froides et sèches.

Ont été comptabilisés :

- 366 amphibiens dans les seaux S1 à S11 et vus dans le caniveau du crapauduc.
- 62 crapauds dans les seaux A et B.
- 40 crapauds vivants et 11 écrasés sur la route devant les dispositifs ou aux abords immédiats.
- 24 crapauds vivants et 17 écrasés au-delà du dispositif vers Labbeville qui confirment que la zone de passage est très étendue.

Ces chiffres sont difficilement comparables à ceux des années précédentes, compte tenu des conditions climatiques très peu favorables pendant la période d'observation. Tous les groupes qui suivent la migration des amphibiens dans la région ont fait le même constat.

A noter que, contrairement aux années précédentes, aucune grenouille n'a été observée et un seul triton palmé a été trouvé dans l'un des seaux. Nous n'avons pas d'explications, peut-être que leur migration a été plus précoce compte tenu de l'hiver particulièrement doux avant le froid printanier ?

Cependant, des tritons et des pontes de grenouille ont été observés dans la mare située sur la parcelle communale.

Le très faible nombre d'animaux écrasés est satisfaisant.

LE SUIVI DES SEAUX :

- 272 crapauds et 1 triton palmé dans les seaux 1 à 5, soit 58 % des amphibiens collectés dans les zones du dispositif complet. Il est ainsi confirmé que les passages de migration les plus importants se font bien par la parcelle communale vers les étangs privés de l'autre côté de la route.
- 50 crapauds dans les seaux 6 à 11, dont 70% après le 15.03. On peut donc penser qu'il s'agissait majoritairement de retours.
- 62(seaux A et B) amphibiens migrent hors du dispositif.
Selon les observations, les amphibiens trouvés dans les seaux A et B viendraient du bois côté Labbeville en longeant la route depuis cet endroit et auraient été bloqués par la bâche pour rejoindre les étangs.

LE FONCTIONNEMENT DU CRAPAUDUC :

Conformément à ce qui est constaté sur d'autres dispositifs de ce genre dans le département, il devient plus difficile d'observer les amphibiens après la mise en place d'un crapauduc.

Cependant, tous les soirs d'observation des crapauds étaient présents dans les caniveaux au moment du passage des observateurs, et quelques-uns ont été vus dans le tunnel, montrant que le dispositif fonctionne.

Seul un suivi par déclenchement photographique ou par caméra, adaptés aux petits animaux à sang froid, permettrait de comptabiliser les passages de façon efficace.

LA SUITE :

Au vu des résultats, le crapauduc doit être prolongé à l'emplacement de la bâche placée le long de la parcelle communale (seaux S1 à S5), pour finaliser le dispositif sur la zone principale de migration aller.

Par contre, vu le faible nombre d'amphibiens trouvés dans les seaux 6 à 11, corrélé au nombre plus important trouvé dans les seaux A et B, il semble judicieux de ne pas prolonger le dispositif à cet endroit, le bénéfice étant moindre par rapport au risque de mortalité pour les amphibiens qui migrent de Labbeville vers les étangs.

Il reste un point délicat à traiter : le secteur Z1, où de nombreux amphibiens ont été observés sur la route, correspond à une rupture de continuité du crapauduc, au niveau du chemin pédestre qui longe le ru de Frouville. La municipalité souhaite ne pas créer d'obstacle sur ce chemin, le crapauduc a donc dû être arrêté avant la barrière naturelle que constitue le ru. De nombreux amphibiens contournent le dispositif à cet endroit.



PROCHAINES ACTIVITES :

Samedi 9 octobre : Ramassage de pommes.

Rdv 10h au verger rue du val à Bréançon.

Pour ceux qui le souhaitent, pique-nique tiré du sac, (en cas de pluie nous nous réfugierons à Berville) et poursuite du ramassage l'après-midi.

Samedi 16 octobre : 2^{ème} séance de ramassage de pommes.

Bréançon ou Berville pour cette 2^{ème} journée.

Rdv à confirmer dans la semaine précédente.



Samedi 6 novembre : rdv 10h sur la zone humide.



Les travaux du crapauduc ont bien abîmé la prairie autour de la grande mare. Certes, la végétation a repoussé et nous avons retrouvé quelques plantes caractéristiques du milieu (cardère, guimauve, eupatoire chanvrine, épilobe hérissée ...).

Mais cet automne la vigne vierge, qui a toujours été envahissante sur ce terrain et dont on n'arrive pas à se débarrasser, a repris de l'ampleur et recouvre tout.

Pour ce chantier, 2 actions :

- Débroussaillage.
- Semis de plantes sauvages adaptées au milieu (reine des prés, compagnon rouge, épilobe en épi, salicaire, pulcaire dysentérique, angélique, cirse maraîcher ...), graines fournies par Olivier Tranchard, Le Jardin du Naturaliste dans l'Oise.

Pour ceux qui le souhaitent, pique-nique tiré du sac et poursuite du chantier l'après-midi.

Samedi 13 novembre, à partir de 14h :

Animation d'un atelier de pressage à Frémainville au verger près de l'école, organisé par la municipalité avec le PNR du Vexin français dans le cadre des 'Petits moments du Vexin'.

Dimanche 14 novembre, à partir de 14h :

Animation d'un atelier de pressage au jardin partagé d'Hardricourt, organisé par l'association 'Les Hardriculteurs' également avec le PNR du Vexin français dans le cadre des 'Petits moments du Vexin'.

Et, avec les membres du **groupe Vexin Basse Seine de la LPO en novembre** :

Contrôle des nichoirs à chouette chevêche (dates non encore programmées).

Renseignements et précisions : cpnvs95@gmail.com ou 06.33.60.82.29

JUS DE POMME PASTEURISE

Le jus de pomme produit par le CPNVS avec les fruits récoltés dans les différents vergers partenaires est vendu au profit de l'opération « des Pommes et des Chevêches ».

Vous qui appréciez ce produit, faites-le connaître autour de vous, nous n'avons que le bouche à oreilles pour le diffuser !



Alors, faites-vous plaisir et faites un geste pour sauver la « chouette aux yeux d'or » !

18 € le carton de 6 bouteilles,

Renseignements et commandes : cpnvs95@gmail.com ou 06.33.60.82.29